



## Réunion du Conseil d'Administration

- Samedi 20 Juin 2020 -

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Membres élus présents</b> | BOISSIERE Daniel, BONNIN Elodie, COURTOIS Hervé, DIZIER Séverine, GALLOCCHIO Joël, GUIRAUD Philippe, LALLEMAND Thibault, LINARD Stéphane, MACCOTTA Robert, PARIS Jérôme, PERROUX Philippe, TAURIN Jean, WOLFF Ludovic |
| <b>Membres élus excusés</b>  | LAURENT Christel, BERTRAND Alain  |
| <b>Invités Excusés</b>       | SERRADELL Michel, VILLENEUVE Lionel   |

### INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Le recrutement du CTL est en cours. 5 candidats, correspondant au profil souhaité, ont été reçus en entretien. Une réflexion est en cours sur 2 candidats. Les postulants seront informés fin de semaine 26.
- Décès de Stéphane PASCAL président du TTM : Michel SERRADEL a représenté la Fédération et la Ligue lors des obsèques. Des condoléances à la famille ainsi que des gerbes ont été envoyées par les Présidents de ces deux organes.
- Stéphane PASCAL était représentant élu des clubs : c'est la 1<sup>ère</sup> personne non élu qui récupère ce rôle. Il s'agit de Joël GALLOCCHIO.

### Ajustement du SMC (Salaire Minimum Conventionnel) pour les emplois au-dessus du minimum de leur groupe en cas d'augmentation du SMC

Le Conseil D'Administration adopte à l'unanimité la proposition d'ajuster automatiquement les augmentations du SMC à tous les emplois au-dessus du minimum de leur groupe.

### REORGANISATION DES EMPLOIS SALARIE DE LA LIGUE

Le président rappelle le contexte de ces réflexions et de ces propositions de réorganisations qui font suite au départ du CTL Franck Gérard. Il rappelle aussi le déroulé des réunions précédentes sur ce sujet.

Le trésorier présente plusieurs projections de la masse salariale en comparaison de la situation actuelle *et passée (lorsque nous avions 4 salariés issus de la fusion)*. Sont présentées 5 hypothèses pour 2020 et 9 pour 2021 + 1comparatif entre la simulation des 4 salariés sur l'année complète 2019 et l'année 2020 ramené au ratio du nombre de licenciés de 2020 soit + 18,5%.

Le vice-président présente une étude prospective sur l'état actuel du marché du travail sur l'ensemble des ligues de notre fédération. Cette présentation permet de visualiser l'organisation du travail de chaque ligue, les tâches et fonctions de chaque salarié et les groupes d'employabilité. Apparaît en parallèle le nombre de licenciés et le nombre de manifestations de chaque ligue, ainsi que les éventuels avantages et autres fonctionnements spécifiques.



Après un tour de table ou chacun s'exprime.

Il ressort à la majorité :

- Création d'un poste de **Directeur Technique de Ligue** au groupe 6 et forfait jour. Poste proposé à Thomas AMO. Ce choix est motivé par la volonté de donner davantage de responsabilités à Thomas AMO dans ses missions dans la conduite et la mise en place de la politique de la Ligue, ainsi que par la volonté de pérennisation de son emploi. Le président a motivé ce changement de poste pour Thomas AMO, CTL, car la DTN ne préfère n'avoir qu'un seul interlocuteur pour ses échanges auprès de la ligue. De plus, un présentiel du CTL a été demandé.
- Embauche d'un **CTL Adjoint** au groupe 4 et forfait jour. Sauf période de stage et déplacement sur les compétitions, la fonction s'exercera sur l'antenne de Balma. En fonction du niveau d'engagement et de satisfaction démontré par le nouveau CTL sur le poste et les missions qui lui seront confiées, il conviendra d'étudier et d'envisager à l'avenir (dans un délai d'une année ou deux) d'un passage au groupe 5.
- Il est proposé une augmentation du salaire de Soledad CAMACHO de 10% au regard de sa capacité à absorber la charge de travail supplémentaire suite au départ de Julie Montalbano l'an dernier, ce qui nous permet pour l'instant d'envisager de fonctionner avec 1 seul agent administratif, ainsi que de son ancienneté dans le poste (20 ans à l'été 2020). Séverine suggérant, avec le soutien de certains membres du CA, que Soledad passe en groupe 6, son ancienneté de 20 ans motivant cette promotion, son investissement ainsi que l'absorption de la charge de travail de Julie.
- L'embauche d'un agent de développement à temps partiel sur Balma envisagé auparavant n'est pas maintenu. Le CA a préféré ne pas prendre de risque financier au vu de la période actuelle et de ses éventuelles retombées dans un futur proche. Ce poste pourra éventuellement être envisagé par la suite par la prochaine équipe au regard de la politique qu'elle souhaite mettre en place et de la situation financière. Cette embauche devant être étudiée par le futur Directeur Technique afin de pouvoir faire un état des lieux des besoins réels de la ligue.
- Ces dispositions sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> aout 2020

En pièce jointe l'organigramme et les fonctions de chaque poste.

La réunion se termine à 12h30.

Daniel BOISSIERE  
Président

Jérôme PARIS  
Vice-Président

Philippe GUIRAUD  
Secrétaire